



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER

LICENCE STAPS : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

La mention propose une Licence accès santé (L. AS) STAPS - option santé

Enseignement de l'EPS dans le secondaire

Offre de formation 2024-2025



LICENCE STAPS ÉDUCATION ET MOTRICITÉ (EM)

► PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les 4 mentions de la licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'université Toulouse III - Paul Sabatier comportent au total 6 parcours. La licence 1 est une année dont les enseignements sont communs à toutes les mentions et tous les parcours.

La mention comporte un parcours orienté vers l'enseignement :

› Enseignement de l'EPS dans le secondaire (EEPSS).

Les enseignements portent sur la psychologie ; sciences de la vie, biomécanique ; droit, gestion, économie, management ; sociologie ; histoire ; technologies de l'information et de la communication ; activités physiques et sportives (APS) ; didactique des APS.

Ce parcours vise la poursuite d'études en master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).

La mention propose une **Licence accès santé (L. AS) STAPS - option santé**, 1^{re} année de licence à capacité d'accueil limitée permettant de préparer l'entrée dans les filières de santé. Accès possible à MMOP à partir de la L2 et L3 (voir fiche spécifique [1^{re} année d'accès aux filières de santé](#)).

Attention : seuls les étudiants inscrits en licence Staps « classique » peuvent postuler à la **formation de masseur-kinésithérapeute de Toulouse**. Cette formation n'est donc pas ouverte aux L.AS

► Dispositif d'accompagnement « OUI SI » en licence STAPS

- Licence STAPS accompagnée en 3 ans.
- Licence STAPS en 4 ans BPJEPS.

Voir fiche spécifique : [Licence STAPS - Dispositifs accompagnés](#).

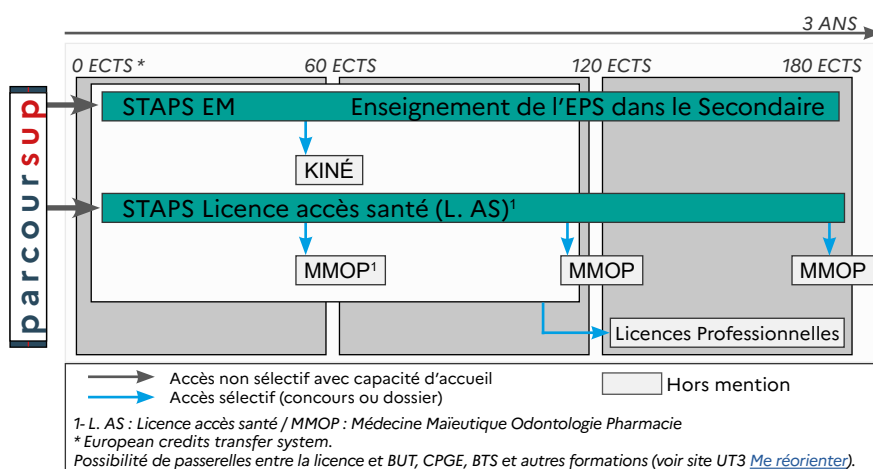
► Enseignements de spécialités recommandés (EdS)

Terminale :

- › Éducation physique
- › Spécialité scientifique

► Les points forts

- › Préparation au concours du Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS) dès la L2.
- › Formation pré-professionnelle aux métiers de l'intervention en EPS dans un contexte éducatif.



► Candidature

- › Baccalauréat ou diplôme équivalent.
- › **Candidature** sur la plateforme nationale Parcoursup [parcoursup.fr/](#).
- › Une réponse OUI SI via Parcoursup rend obligatoire le suivi d'un parcours d'enseignements aménagés.

► Inscriptions

- › Après admission de votre candidature sur Parcoursup, vous devez effectuer votre inscription :

• **administrative** : en ligne sur le site de l'université [univ-tlse3.fr/inscriptions](#).

• **pédagogique** (Unité d'enseignement - UE) : lors des séances de rentrée.

LICENCE STAPS ÉDUCATION ET MOTRICITÉ (EM)

► PROGRESSION DANS LE CURSUS

- › 1^{re} année commune aux 4 mentions.
- › Les compétences transversales et les aspects disciplinaires communs aux 4 mentions de licence STAPS sont déclinés de façon majoritaire dans les enseignements des trois premiers semestres.
- › Les compétences spécifiques et professionnelles sont abordées puis renforcées durant les 3 derniers semestres pleins de la licence (semestres 4, 5, 6).

► COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- › Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les activités physiques et/ou sportives (AP/S), la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe.
- › Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu l'APS.
- › Utiliser des outils et techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- › Élaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée et mettre en œuvre les techniques adéquates.
- › Disposer d'une expérience personnelle approfondie de la pratique des APS.

► STAGES ET PROJETS TUTORÉS

- › Stages en établissement scolaire dès le semestre 4 de la L2, puis en L3.



► Direction des études et enseignants référents

- › La direction des études est constituée, d'enseignants référents, de directeurs des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'administration.
- › Le suivi individualisé des étudiants est assuré sous forme de permanences/rencontres organisées régulièrement par une équipe d'enseignants référents.

► Secteurs

- › Fonction publique d'état et territoriale.
- › Secteur associatif.

► Métiers Bac + 3 et plus

- › Professeur / professeure des écoles.
- › Professeur agrégé d'EPS.
- › Moniteur de sport.

► Carte professionnelle d'éducateur sportif

> Elle est délivrée aux titulaires de :

- › DEUG STAPS ;
- › Licence STAPS pour les 3 mentions APAS, ES, EM ;
- › DEUST Métiers de la forme ;
- › Licences professionnelles, mentions :
 - Métiers de la forme
 - Santé, vieillissement et activités physiques adaptées.

> Elle ouvre droit à :

- › l'encadrement de certaines activités sportives contre rémunération, dans la mesure où son détenteur a procédé à la déclaration d'exercice professionnel auprès du service des sports de la direction départementale de la cohésion sociale de son département d'exercice.

Plus d'informations :

eaps.sports.gouv.fr/

► AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Le Régime spécial d'études (RSE) permet, dans le cadre du contrat pédagogique et en accord avec le responsable de la formation, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du choix des modalités de contrôle des connaissances (sportif de haut niveau, statut étudiant artiste, étudiants salariés et autre situation, auditeur libre) univ-tlse3.fr/amenagement-des-etudes.

En première année de licence STAPS, seul le statut de sportif de haut niveau est proposé en tant qu'aménagements des études.

Les étudiantes et les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements spécifiques dans le cadre des études et/ou examens univ-tlse3.fr/handicap.

► Les formations de l'UT3 sont également accessibles en reprise d'études ou VAE.

› Voir rubrique site web Valoriser les expériences :

univ-tlse3.fr/validation-des-acquis.

► POURSUITE D'ÉTUDES EN MASTER

> Masters

Mentions de master possible avec l'obtention d'une licence STAPS, candidature sur dossier. Liste indicative (pour précisions, [consulter le site UT3](#)).

› [Mention STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive](#), parcours Ingénierie du mouvement humain.

> Master MEEF *

› Mention second degré, parcours :

• [Éducation Physique et Sportive](#).

* *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Les parcours du Master MEEF sont portés par l'INSPÉ de l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès.*

► EN COURS DE CYCLE LICENCE

> Licences professionnelles

Possibles après bac + 2 sur dossier.

› [Mention Métiers de la forme, parcours Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien](#).

› [Mention Santé, vieillissement et activités physiques adaptées, parcours Santé, vieillissement et activités physiques adaptées](#).

► PARTENARIATS INDUSTRIELS ET RECHERCHE

Les enseignements universitaires sont adossés à la recherche (laboratoires de recherche). Ces laboratoires sont aussi laboratoires d'accueil pour les nombreux stages effectués par les étudiants, soit en cours de formation, soit en fin d'année universitaire.

Par ailleurs, au travers des travaux de recherche, de l'entrepreneuriat, de l'alternance, les universités tissent des relations de partenariat avec une ou plusieurs entreprises.



Responsable de mention

Hervé TRIBET

herve.tribet@univ-tlse3.fr

Site de la formation

univ-tlse3.fr/licence-mention-sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives-staps-education-et-motricite-em

Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH)

Secrétariat pédagogique

Bâtiment STAPS

f2smh.admissions@univ-tlse3.fr

Besoin de conseils sur votre projet de formation ou sur votre orientation ?

SCUIO-IP - Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Bât. E4 - 272 allée Théodore Despeyroux - 31062 Toulouse cedex 9

univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio

Des questions sur vos démarches de candidature et d'inscription ?

Contactez le service de scolarité :

scolarite.inscriptions@univ-tlse3.fr